



## CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Mardi 7 juillet 1970

à 15 h 15

QUARANTE-NEUVIÈME SESSION

DOCUMENTS OFFICIELS

PALAIS DES NATIONS GENÈVE

## SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
Points 2 et 3 de l'ordre du jour :	
Examen général de la politique économique et sociale internationale ( <i>suite</i> )	
Deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement ( <i>suite</i> )	
Orateurs :	
M. Narasimhan (PNUD) .....	23
M. Fthenakis (Grèce) .....	25
M. Russo (Italie) .....	27
M. Wood (Royaume-Uni) .....	28
M. Mili (UIT) .....	29

*Président* : M. MARAMIS (Indonésie)

## POINTS 2 ET 3 DE L'ORDRE DU JOUR

**Examen général de la politique économique et sociale internationale (E/4776, E/4833, E/4839, E/4841 et Add.1 et 2, E/4855, E/4856, E/4866 et Corr.1, E/4872, E/4876) (*suite*)**

**Deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement (E/4776, E/4841 et Add.1 et 2, E/4876; E/CN.5/445 et Corr.1) (*suite*)**

1. M. NARASIMHAN (Directeur adjoint du Programme des Nations Unies pour le développement) dit que le Directeur du PNUD, qui tient à exprimer au Conseil son regret sincère de ne pouvoir assister à la réunion, l'a prié de faire en son nom la déclaration suivante.

2. Au cours de cette session, le Conseil examinera des rapports sur les activités du PNUD en 1969 et sur les mesures prises ou envisagées afin de renforcer la capacité du système des Nations Unies pour le développement. Le Directeur souhaiterait évoquer quelques questions d'une portée plus grande encore. Il est toujours risqué de se livrer à des prévisions à long terme, mais les années 70 pourraient se révéler comme une période offrant des possibilités sans précédent. Peut-être cette opinion paraît-elle indûment optimiste, car il n'est pas difficile de trouver des motifs de découragement. Un holocauste nucléaire ou l'empoisonnement du milieu pourraient très bien causer la perte de l'humanité, mais cette perte n'est pas inéluctable, et ce qui se produira sera le résultat des décisions et des actions de l'homme lui-même. La question qui se pose est celle de savoir comment utiliser la puissance absolument sans précédent mise à la disposition de la race humaine, puissance qui peut être employée aussi bien à construire qu'à détruire.

3. Trois questions méritent de retenir l'attention de façon urgente : quel est le but ultime de l'ensemble du processus de développement; par quels moyens généraux est-il possible d'accélérer la progression vers ce but; dans quelle mesure, au cours de la première Décennie des Nations Unies pour le développement, la bonne méthode a-t-elle été employée ? La première question peut paraître quelque peu surprenante, mais on perd trop facilement de vue le fait que les buts ultimes du développement sont des buts humains : ce dont il est question, en fait, c'est la qualité de la vie quotidienne. Chaque individu doit avoir une chance raisonnable d'obtenir un revenu suffisant, un travail intéressant, une alimentation assez riche et assez abondante, de bons soins médicaux, un logement décent et une instruction adéquate.

4. L'un des aspects les plus importants du développement est qu'il est devenu essentiellement un processus mondial. Aucun pays du monde ne peut se permettre de laisser son expansion économique se ralentir sensiblement ou de tarder beaucoup à faire des efforts voulus pour donner à tous ses habitants la chance d'une vie meilleure. Il n'est pas un seul pays ou groupe de pays qui puisse "faire cavalier seul" dans cette recherche. Les pays industrialisés et les pays à faible revenu dépendent les uns des autres à bien des égards, et de la façon la plus cruciale dans le domaine de la sécurité mutuelle. La frustration qui résulte de la pauvreté et du manque de possibilités d'avenir mène à la violence et à des conflits qui pourraient troubler ou même mettre en danger l'avenir de la planète entière. Il existe une sorte de cercle vicieux dans lequel la lenteur du développement provoque l'instabilité politique, laquelle à son tour nuit aux ressources et aux énergies indispensables au développement. C'est pourquoi l'association ne doit pas être un vain mot, et tous les associés doivent avoir autant à gagner ou à perdre et, pour cette raison, doivent être disposés à s'aider mutuellement par tous les moyens nécessaires. Une des tâches hautement prioritaires de l'heure consiste à assurer la pleine mise en oeuvre d'une telle association globale en vue du progrès.

5. Une autre question hautement prioritaire est l'utilisation plus complète, plus productive et plus rationnelle des ressources humaines et naturelles du monde. Bien entendu, dans ce domaine, les pays à faible revenu doivent être les principaux champs d'action, puisqu'ils ont non seulement le plus grand besoin de tirer le meilleur parti de leurs ressources, mais également le plus grand potentiel inexploité. L'utilisation plus efficace des ressources des pays en voie de développement est une condition indispensable de l'élévation du niveau de vie de la plupart des habitants de ces pays, compte tenu en particulier du fait que la population globale ne cesse de croître, et que ses besoins deviennent de plus en plus complexes. Cependant, les pays à faible revenu sont très loin d'avoir les moyens indispensables pour tirer

efficacement parti de leurs ressources : ils ne disposent que d'un inventaire fragmentaire de leur potentiel et manquent de connaissances techniques appropriées, de main-d'oeuvre qualifiée, de capitaux d'investissement et d'infrastructure. C'est pourquoi ces pays, qui comptent pour les deux tiers de la population et de la superficie terrestre du globe, ne produisent encore qu'un sixième environ des biens et services du monde entier.

6. Bien que le problème de l'utilisation des ressources ne puisse être totalement résolu dans le proche avenir, les pays à faible revenu peuvent progresser très vite dans ce domaine. Cette constatation mène à la dernière des trois questions annoncées. On dispose actuellement d'une masse de renseignements précieux recueillis au cours des travaux remarquables de la Commission d'étude du développement international (commission Pearson), du Comité de la planification du développement, ainsi que de plusieurs grandes enquêtes de groupes nationaux sur les activités de développement et des enquêtes sur les activités du PNUD effectuées par trois comités et le groupe d'experts éminents placé sous la direction de sir Robert Jackson. Le Directeur, pour sa part, est convaincu que les progrès réalisés durant les années 60 sont immenses et sans précédent. Des millions d'hectares de terre ont été mis en culture de façon beaucoup plus efficace que jamais auparavant; des millions de kilowatts-heures d'énergie électrique supplémentaire ont été produits; des millions de tonnes de matières premières précieuses ont été découvertes et exploitées et, par-dessus tout, des millions d'hommes et de femmes ont été instruits et formés de manière à pouvoir tirer davantage de leur propre potentiel.

7. Ces progrès ont été provoqués par l'apparition de nouvelles techniques axées sur le développement, en particulier les découvertes qui ont déclenché la "révolution verte". Depuis 1965, de nouvelles souches de riz, de blé et de légumineuses ont quadruplé la production par hectare dans de nombreuses régions et ont permis d'accroître la production totale de quelque 18 milliards de tonnes. D'autre part, les agriculteurs utilisant les variétés à haut rendement ont considérablement accru leur revenu par hectare. Mieux encore, on fait actuellement — et l'on fera encore dans l'avenir — des progrès dans l'enrichissement de la valeur nutritive des céréales et des plantes alimentaires, progrès qui permettront de protéger des centaines de millions d'enfants contre les infirmités et les lésions mentales et physiques.

8. Les nouveaux instruments de développement sont maintenant très nombreux et il est encourageant de constater que les découvertes techniques passent aujourd'hui rapidement du laboratoire à la vie de tous les jours. Cependant, il existe une force encore plus grande que celle de la technique, à savoir la force de l'esprit humain, la volonté de coopérer en vue du progrès. A cet égard, les résultats des années 60 peuvent être définis comme "conditionnellement encourageants". Au cours de la décennie écoulée, les pays à faible revenu ont entrepris un effort massif d'auto-assistance en finançant eux-mêmes entre 80 et 85 p. 100 de l'ensemble de leur budget de développement. Ils ont adopté le réalisme comme mot d'ordre, se sont montrés décidés à accepter des sacrifices et ont admis de plus en plus la nécessité de travailler en équipe avec les pays

voisins. Pour leur part, les pays industrialisés ont fourni une assistance au développement d'un volume considérable — qui est pourtant loin de répondre à la totalité des besoins. Ils ont beaucoup appris sur ce que l'assistance peut et ne peut pas faire et quant aux moyens les plus efficaces de la fournir, et ont joint leurs efforts à ceux des pays en voie de développement en vue de la création d'un grand nombre d'institutions internationales de développement. Néanmoins, les résultats des années 60 auraient pu être meilleurs. Jusqu'ici, le développement n'a pu obtenir dans l'ordre de priorité la place qui lui revient, immédiatement après la prévention de la guerre nucléaire. Les pays, riches et pauvres, n'ont pas consacré autant de ressources qu'ils auraient pu au développement, comme le prouvent les sommes effarantes et toujours plus fortes que les uns comme les autres consacrent aux armements. Le fait que les intérêts communs de tous les pays priment totalement leurs intérêts nationaux ou les intérêts des blocs auxquels ils appartiennent n'a pas encore été pleinement reconnu.

9. Il est vital que les réalisations des 10 dernières années soient évaluées d'une façon réaliste, car ce sont elles qui déterminent les besoins prioritaires et les possibilités de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

10. Pendant les années 60, de grands progrès ont été réalisés vers la création des conditions essentielles à une progression rapide sur la voie qui mène aux véritables buts du développement. Des statistiques dignes de foi prouvent que l'utilisation plus efficace des ressources humaines et naturelles et l'application intensive des techniques ont commencé à donner des résultats. Les pays en voie de développement ont pour ainsi dire atteint leur objectif d'un accroissement annuel de 5 p. 100 de leur PNB réel, la production agricole a augmenté en moyenne de 2,6 p. 100 par an, la production industrielle de près de 7 p. 100 par an, les exportations de quelque 6 p. 100, et le revenu par habitant de 2,5 p. 100 environ. D'autre part, la tâche qui consiste à traduire ces gains en une amélioration des conditions de vie et des possibilités d'avenir du citoyen moyen des pays en voie de développement est à peine commencée. Dans les pays à faible revenu, plus de la moitié de la population demeure chroniquement sous-alimentée, un enfant sur deux ne va jamais en classe, l'espérance moyenne de vie n'est encore que d'une quarantaine d'années, le taux de mortalité est 2,5 fois plus élevé que dans les pays industrialisés, et les progrès réalisés en matière de logement et d'emploi ne sont pas encore proportionnés à l'expansion démographique. Cependant, le bilan final de la première Décennie des Nations Unies pour le développement compte plus de points positifs que de points négatifs et le monde peut travailler avec confiance à la réalisation des tâches prioritaires des années 70.

11. La première de ces tâches consiste à poursuivre en les développant les progrès réalisés au cours des années 60. L'un des objectifs à atteindre est la réalisation d'un taux annuel moyen d'accroissement du PNB des pays en voie de développement atteignant ou même dépassant 6 p. 100; pour cela, on estime qu'il faudrait un accroissement d'environ 4 p. 100 de la production agricole et de plus de 8 p. 100 de la production industrielle, ainsi qu'un progrès

appréciable dans l'utilisation des ressources naturelles et humaines. Le taux actuel d'utilisation des ressources naturelles et de la main-d'oeuvre des pays en voie de développement pourrait fort bien être accru de 50 p. 100 au moins avant la fin de la décennie.

12. Il sera plus difficile d'améliorer la qualité de la vie que de stimuler simplement le développement économique, mais les méthodes requises dans l'un et l'autre cas ont beaucoup de points communs. Les politiques et pratiques qui se sont révélées efficaces ne doivent pas être abandonnées; à la vérité, les efforts doivent être poursuivis dans le même sens, mais à une échelle considérablement plus vaste, et doivent être renforcés par un certain nombre d'innovations créatrices importantes. Les pays à faible revenu doivent continuer d'accroître leur propre contribution à leur développement. A cette fin, il leur faudra augmenter leurs recettes par des moyens tels que le développement et la diversification de leurs échanges commerciaux réciproques et le tourisme. L'accroissement des recettes doit être complété par une intensification de l'épargne, qui exige une utilisation judicieuse des devises et une meilleure mobilisation du capital national. Cela exige de l'imagination et de l'initiative – par exemple dans le développement des coopératives – de la part des gouvernements des pays en voie de développement, qui sont les mieux placés pour savoir quels moyens doivent être employés pour stimuler l'épargne. Les pays à faible revenu doivent également prendre sans tarder des mesures afin d'obtenir une meilleure répartition de la richesse; là également, les gouvernements doivent déterminer les politiques qu'ils désirent appliquer.

13. Pour des raisons psychologiques aussi bien que purement économiques, les pays en voie de développement doivent pouvoir compter sur une assistance accrue et plus efficace de leurs voisins plus aisés. Les objectifs recommandés en ce qui concerne l'accroissement de l'aide au développement varient dans leurs détails, mais on s'accorde généralement à dire que les pays en voie de développement pourraient utiliser le double environ du volume net de l'assistance extérieure qui leur est actuellement fournie, et que l'élément préinvestissement de cette aide devrait passer de 10 à environ 15 p. 100 du total.

14. Pour sa part, le PNUD ne vise pas seulement à accroître substantiellement le volume de ses services de préinvestissement; il souhaite diversifier et coordonner plus étroitement ces services. Le secrétariat du PNUD a tiré grand profit des directives précises qui lui ont été données par le Conseil d'administration à sa dixième session. Dans les six mois à venir, qui seront très chargés, il lui faudra renforcer les services de son siège et de ses bureaux extérieurs, fixer des chiffres de planification indicative pour plus de 100 pays, renforcer les services de promotion des investissements, et mettre au point l'un des plus vastes programmes qu'il ait jamais recommandés au Conseil d'administration pour une de ses sessions.

15. Lorsqu'il examinera les rapports du Conseil d'administration, le Conseil économique et social trouvera sans doute particulièrement intéressant et pertinent l'exposé de la nouvelle méthode de programmation nationale du PNUD.

L'un des principaux indices des possibilités qu'offre le Programme est le fait que tous les chefs des organisations participantes sont d'accord sur la nécessité de renforcer sans relâche la coopération interinstitutionnelle à tous les niveaux. Cet engagement de travailler en coopération permet de bien augurer du succès de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

16. M. FTHENAKIS (Grèce) déclare qu'il incombe au Conseil économique et social de chercher à résoudre ce qui constitue peut-être le problème mondial le plus urgent, à savoir le fossé à combler entre nations riches et nations pauvres.

17. Au terme de la première Décennie des Nations Unies pour le développement et au seuil de la deuxième, les membres du Conseil doivent évaluer l'opportunité de leurs actes et en peser la sagesse. Il n'est pas sûr que la voie où l'on est engagé pour résoudre les problèmes fondamentaux de l'humanité soit la bonne, mais une chose est certaine, c'est que le monde ne peut plus espérer vivre en paix sans le développement de toutes les nations. Un autre point doit entrer en ligne de compte dans toute analyse initiale, c'est l'internationalisation sans précédent des problèmes, des besoins et des espoirs du commun des hommes, dans le monde entier. Cette tendance, qui est le fruit des progrès spectaculaires de la science et de la technique, aboutira inévitablement à une fusion et à une unification des croyances, des idées et des systèmes sociaux; toutefois, l'état actuel de transition, dans un monde où règnent la disparité et la pluralité, est étrange et unique. Dans la lutte qui se livre contre le temps, il apparaît que les soulèvements, les conflits et les forces destructrices qui s'opposent aux efforts communs de développement ont créé une situation telle que le processus même qui constitue la force motrice des efforts de développement engendre des forces négatives qui entravent le développement.

18. C'est à la lumière de ces considérations que l'on devra étudier les conditions et politiques économiques et sociales actuelles et dégager les problèmes fondamentaux dont il faudra tenir compte dans la stratégie du développement. Lorsqu'on évalue les problèmes et les difficultés qui restent à résoudre pour établir la deuxième Décennie du développement sur des bases solides, on est immédiatement frappé par les conditions politiques et financières défavorables qui règnent en ce milieu de l'année 1970. Dans le domaine économique, l'évolution observée actuellement dans les grands pays industrialisés, notamment les Etats-Unis, dont la santé économique est de la plus haute importance pour tous les autres pays, est troublante. On note une tendance très nette à s'éloigner de la libéralisation des échanges pour se rapprocher du protectionnisme. Si cette orientation se poursuit, il est à prévoir que la deuxième Décennie du développement s'ouvrira dans l'incertitude et le doute.

19. Il est difficile d'observer la situation économique et monétaire internationale sans éprouver un sentiment de malaise. Dans la plupart des pays industriels, des pressions inflationnistes continuent à se faire sentir et l'on craint que l'inflation internationale n'ait commencé à se nourrir d'elle-même. S'il est aisé de suggérer des solutions au problème de l'inflation, il est beaucoup plus difficile de

persuader les gouvernements de prendre des mesures impopulaires pour la contenir. Les tendances inflationnistes ont engendré la crainte d'une récession massive et d'une crise. Cette situation inquiète vivement les pays en voie de développement, qui, pour leurs efforts de développement, sont tributaires des biens — notamment des biens d'équipement — qu'ils achètent en grosses quantités aux pays développés. Des poussées s'exercent donc sur leurs coûts et leurs prix; en outre, le rythme de leurs investissements productifs et, partant, de leur développement planifié se ressent des taux d'intérêt élevés qui sont pratiqués. Tous ces problèmes critiques exigent un examen attentif; s'ils ne sont pas résolus, les programmes et plans futurs seront en péril.

20. Le Conseil est saisi, dans le rapport du Comité préparatoire de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement sur les travaux de sa sixième session<sup>1</sup>, d'une esquisse de stratégie internationale du développement, établie par le Comité. Cependant, avant de prendre une décision définitive sur cette stratégie, on devra parvenir à un accord sur les grandes questions en jeu, à savoir les objectifs, les méthodes propres à assurer le succès des efforts de développement et les programmes d'action tant généraux que spécifiques.

21. S'il est vrai que les conclusions du Comité préparatoire concernant les objectifs de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement répondent aux termes de la résolution 2411 (XXIII) de l'Assemblée générale, et que le Comité s'est mis d'accord sur un certain nombre de points, il n'en reste pas moins que plusieurs questions importantes sont demeurées sans réponse, et parmi elles la date à laquelle les nations industrielles consacreront 1 p. 100 de leur PNB aux pays en voie de développement, les modalités et conditions de l'aide, et la possibilité d'établir un lien entre les droits de tirage spéciaux et le financement du développement économique. Toutefois, ces lacunes résultent de facteurs politiques plutôt qu'économiques, et la délégation grecque, qui approuve en principe les recommandations contenues dans le rapport du Comité préparatoire, invite instamment tous les représentants qui ont encore des réserves à formuler sur le rapport à s'efforcer de trouver un terrain d'entente afin que tous les points en litige puissent être résolus.

22. Le représentant de la Grèce constate que, dans le rapport du Comité préparatoire, toutes les dates à fixer comme objectifs pour la mise en oeuvre de mesures par les pays développés sont mises entre crochets. Or, de l'avis des pays en voie de développement, il est absolument indispensable de fixer ces dates dès le départ. Faute de quoi, l'impact de la stratégie du développement ne peut qu'être amoindri.

23. Se référant au rapport du Comité de la planification du développement sur sa sixième session (E/4776), le représentant de la Grèce appuie sans réserve le contenu de ce rapport et notamment son thème sous-jacent, à savoir que le développement implique non seulement un accroissement de la production mais aussi des changements

majeurs dans les structures sociales et économiques. Une augmentation de la production ou du revenu ne constitue qu'un indicateur de développement et doit être complétée notamment par des réformes sociales et administratives. L'importance du facteur humain dans la planification du développement national a également été soulignée dans une étude intitulée "La situation sociale dans la région de la CEAEO"<sup>2</sup>, qui met en doute l'importance accordée actuellement aux objectifs économiques et rappelle instamment la nécessité d'envisager la planification économique et sociale de façon coordonnée. Le plan économique quinquennal actuellement appliqué en Grèce est fondé sur le principe d'un développement économique, social et culturel équilibré.

24. Le rapport du Comité de la planification du développement traite également, aux paragraphes 32 et 33, de l'éducation en tant qu'instrument de croissance économique et suggère, au paragraphe 64, que les pays en voie de développement refondent leurs programmes d'éducation avec l'aide des pays industriels et des institutions internationales, pour tenir compte de leurs besoins de développement. Le représentant de la Grèce fait siennes les remarques formulées à cet égard par le Directeur général de l'UNESCO à la 1697<sup>e</sup> séance, et appuie la suggestion du Secrétaire général concernant la création d'une université internationale (voir E/4878).

25. La croissance démographique et l'urbanisation rapide sont également des questions d'une importance considérable, au sujet desquelles le Secrétaire général a cité des chiffres inquiétants. Les programmes de planification familiale entrepris par divers pays avec l'aide d'organisations internationales contribueront sans aucun doute, à long terme, à la stratégie du développement; toutefois, ils ne pourront avoir aucun effet appréciable pendant la décennie qui vient, et le fossé qui sépare les pays développés des pays en voie de développement risque donc de continuer à s'élargir.

26. Le Secrétaire général a souligné à juste titre la nécessité d'adapter et de modifier les systèmes sociaux ou institutions que l'on entend maintenir, et a proposé, dans un esprit de réalisme et de prévoyance, la création aux Nations Unies d'un "comité de l'avenir". On pourrait peut-être, par la même occasion, se demander si une révision de la Charte ne s'impose pas depuis longtemps. Le Conseil, pour sa part, devrait jouer un rôle déterminant dans les changements que devront opérer le Secrétariat et les institutions spécialisées, changements dont l'*Etude de la capacité du système des Nations Unies pour le développement*<sup>3</sup> fait puissamment ressortir la nécessité.

27. En résumé, le succès des efforts de développement des Nations Unies dépend de quatre préalables indispensables: premièrement, tous les Etats Membres devront se mettre d'accord sur une stratégie du développement qui pourra être intégrée ultérieurement dans la perspective plus large d'une planification de l'avenir, la contribution des pays développés les plus importants étant reconnue comme l'une

<sup>1</sup> A/7982, communiqué au Conseil par note du Secrétaire général (E/4876).

<sup>2</sup> E/CN.C11/L.250 et Corr.1.

<sup>3</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.70.I.10.

des conditions essentielles; deuxièmement, les grands pays industrialisés devront prendre des mesures pour mettre fin à l'instabilité actuelle de leur économie et arrêter les tendances inflationnistes; troisièmement, les Nations Unies devront prendre toutes les mesures organisationnelles nécessaires pour se préparer à l'effort de développement; quatrièmement, les pays en voie de développement devront faire des efforts déterminés pour se soumettre aux impératifs de la planification nationale et de la stratégie du développement général.

28. M. RUSSO (Italie) déclare qu'au long des 25 années de son existence le Conseil économique et social a apporté une contribution extrêmement précieuse au maintien des relations internationales et à la sauvegarde de la paix, et qu'il a été le forum où des pays d'idéologies différentes et parvenus à des stades différents de développement ont pu discuter de problèmes d'intérêt commun et leur trouver des solutions.

29. La construction de la paix ne peut être dissociée du progrès économique et social : elle exige non seulement la prévention des conflits armés et des facteurs susceptibles de les provoquer, mais également la lutte contre tous les déséquilibres sociaux, économiques et techniques. Dans un monde qui a si profondément changé au cours du dernier quart de siècle, la tâche est immense et exige des mesures d'une portée considérable. Mais ce n'est pas seulement à une humanité avancée sur le plan économique et technologique que les efforts doivent tendre, c'est aussi à une société où la dignité humaine et la liberté sont respectées et où les valeurs morales et spirituelles trouvent leur juste place.

30. Pour ces raisons, l'Italie appuiera pleinement le Conseil dans les efforts qu'il déploiera au cours des années à venir, plus particulièrement pendant la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

31. L'Italie, qui était membre du Comité préparatoire de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, est convaincue que les pays en voie de développement n'atteindront les objectifs de la Décennie que si les pays industrialisés intensifient l'aide qu'ils apportent aux programmes de développement. A ce propos, M. Russo confirme que, comme l'ont déclaré les représentants de l'Italie au Comité préparatoire et à la CNUCED, le Gouvernement italien examine les moyens d'accroître son aide aux pays en voie de développement, dans le cadre d'une stratégie globale.

32. Sur la question des méthodes à utiliser pour fournir l'aide, la délégation italienne estime depuis longtemps que les accords d'aide bilatérale devraient être remplacés par des arrangements multilatéraux, que des accords devraient être conclus avec les pays industrialisés pour libérer l'aide de tout lien et que des mesures devraient être prises pour stabiliser les prix des matières premières et assurer, sur le marché mondial, des débouchés à la production des pays en voie de développement.

33. L'assistance technique est un élément important de la stratégie globale, et le Conseil devrait s'efforcer d'apporter certaines corrections à l'action menée dans ce domaine par

les pays industrialisés au cours de la première Décennie des Nations Unies pour le développement. Une attention spéciale devrait également être accordée à la formation, tant au niveau avancé qu'à la base. D'une part, il s'agit de former des techniciens hautement qualifiés — besoin auquel le Centre international de perfectionnement professionnel et technique de Turin créé par l'OIT semble répondre parfaitement — et, d'autre part, il importe de former des jeunes dans leur pays d'origine.

34. Passant au problème de l'environnement, M. Russo déclare que le Gouvernement italien, qui participe activement aux travaux préparatoires des conférences organisées à ce sujet, reconnaît qu'une solution doit être recherchée au niveau international sur une base aussi large que possible. On devrait aider les pays en voie de développement qui s'efforcent d'édifier une société moderne à éviter de tomber dans les graves erreurs commises dans ce domaine par les pays industrialisés.

35. Les catastrophes naturelles — autre aspect du problème de l'environnement — qui se sont récemment abattues sur un certain nombre de pays font ressortir la nécessité de créer, sous une forme ou sous une autre, un dispositif international permettant de faire face plus efficacement à de telles situations et de mieux coordonner les secours. De l'avis de la délégation italienne, il faudrait procéder à un inventaire complet des ressources humaines et matérielles que les Etats Membres peuvent mettre à la disposition des Nations Unies en pareil cas. Au moment où une catastrophe s'abat sur un pays, il faudrait procéder à une estimation rapide des besoins des populations sinistrées, coordonner l'envoi des secours que grâce à l'inventaire on saurait disponibles et communiquer aux organismes compétents les données indispensables pour élaborer des plans à plus longue échéance en vue d'aider le pays frappé à se relever. Ce problème, qui est avant tout un problème de coordination, devrait être étudié soigneusement et une solution trouvée le plus rapidement possible. Aussi la délégation italienne estime-t-elle que le Conseil devrait formuler dès sa présente session une proposition tendant à permettre la conclusion d'accords entre les pays intéressés et à créer dans le cadre de l'ONU les instruments et les procédures qui viennent d'être indiqués, sans pour cela mettre sur pied de nouvelles structures coûteuses et encombrantes. M. Russo assure le Conseil de l'entière collaboration de l'Italie dans ce domaine.

36. La délégation italienne se réserve d'intervenir sur les autres points de l'ordre du jour dans le courant de la session; toutefois, avant de conclure, elle tient à souligner que le Conseil devrait envisager dès à présent la réorganisation de ses méthodes de travail. Ceci est particulièrement important vu le rôle de plus en plus actif que le Conseil est appelé à jouer dans la planification sociale et économique, rôle dont la délégation italienne est convaincue qu'il saura s'acquitter.

37. M. Russo espère que les efforts du Conseil seront couronnés de succès et donne l'assurance que son pays sera toujours prêt à appuyer toute action tendant à promouvoir une plus grande compréhension entre les peuples de la terre.

38. M. WOOD (Royaume-Uni) regrette beaucoup de n'avoir pu assister la veille à la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, mais se félicite que sa délégation ait l'occasion de s'associer à celles qui ont pris la parole pour en souligner l'importance. Il a été profondément touché par l'hommage rendu à son concitoyen, feu sir David Owen.

39. Au cours des 25 dernières années, l'Organisation des Nations Unies a apporté une contribution notable au développement, mais l'important est moins, aujourd'hui, de célébrer les résultats obtenus que de faire en sorte que les ressources rendues disponibles par l'intermédiaire de l'Organisation soient utilisées aussi efficacement que possible et avec un réel sentiment d'urgence dans l'intérêt du monde en voie de développement.

40. Le nouveau gouvernement du Royaume-Uni se livrant actuellement à un examen critique de sa politique dans tous les domaines, M. Wood n'est pas en mesure de faire une déclaration de politique générale détaillée, mais il peut confirmer que son gouvernement a l'intention de poursuivre son oeuvre d'assistance au développement, tâche qu'il considère comme un élément essentiel du rôle qui doit être celui du Royaume-Uni dans le monde à l'avenir.

41. Avant de se concentrer sur les deux principaux thèmes de son intervention, M. Wood voudrait formuler quelques brèves observations sur trois questions : celles de l'éducation, des activités démographiques et de l'avenir de l'environnement. En ce qui concerne l'éducation, le Royaume-Uni est parvenu à la conclusion que son aide serait plus efficace si elle était concentrée sur un petit nombre de secteurs essentiels, en particulier la formation des maîtres, l'élaboration des programmes scolaires, l'exploitation des techniques modernes et la planification intégrée de l'enseignement. A cette fin, il a créé un Centre pour le développement de l'éducation dans les pays d'outre-mer qui, espère-t-il, fera le nécessaire pour que l'aide accordée soit en rapport direct avec les besoins des pays en voie de développement.

42. A propos des activités démographiques, M. Wood fait observer qu'il appartient à chaque pays en voie de développement de déterminer s'il a besoin d'appliquer une politique démographique et de dire s'il souhaite recevoir l'avis d'experts et d'autres services d'assistance. Le Gouvernement du Royaume-Uni continuera, dans le cadre de son programme officiel d'assistance, à appuyer les activités de planification familiale et les programmes démographiques, tant par l'intermédiaire d'institutions intergouvernementales et d'organisations bénévoles que — si la demande lui en est faite — dans le cadre d'arrangements bilatéraux. Mais c'est probablement en appuyant les efforts multilatéraux déployés dans ce domaine qu'il pourra accroître le plus efficacement sa contribution, et le gouvernement a décidé d'accorder une subvention de 400 000 livres au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, dont 150 000 pourraient être dépensées en 1970 et le solde en 1971-1972.

43. L'environnement pose un problème particulièrement préoccupant pour chacun, et la préoccupation exprimée dans ce domaine doit maintenant se traduire par une action

de la part de la communauté internationale. C'est donc avec enthousiasme que le Gouvernement britannique donnera son appui à la Conférence des Nations Unies sur le milieu humain, qui doit se tenir à Stockholm en 1972 et qui, selon M. Wood, pourra définir l'orientation des travaux futurs, identifier les lacunes dans les activités actuelles et déterminer les moyens propres à renforcer la collaboration internationale. Le Royaume-Uni qui, depuis plus d'un siècle, s'efforce de combattre les effets secondaires indésirables de l'expansion économique aura beaucoup à apporter à la Conférence et aussi beaucoup à en apprendre.

44. Le premier des deux grands thèmes dont M. Wood se propose de traiter est celui de l'assistance technique et du préinvestissement. Le Gouvernement britannique, qui croit fermement que le PNUD est le principal instrument d'action internationale dans ce domaine, se félicite vivement de l'Etude sur la capacité qui a été effectuée et qui offre une réévaluation approfondie, opportune et nécessaire du système en faveur du développement des Nations Unies. Il espère que l'examen de l'Etude aboutira non seulement à une réforme de ce système, mais aussi à une approche plus étroitement concertée de la question de l'assistance au développement par l'ensemble de la communauté internationale. Le Royaume-Uni a accueilli avec satisfaction le consensus réalisé aux récentes réunions du Conseil d'administration du PNUD, qui permettra désormais au Directeur d'établir des programmes intégrés par pays s'étendant sur un intervalle de temps raisonnable. D'autre part, on s'est généralement accordé à reconnaître la nécessité d'un remaniement des structures de gestion aux niveaux national et régional, remaniement qui pourrait permettre une utilisation beaucoup plus féconde des ressources multilatérales fournies par l'intermédiaire des Nations Unies. Le Gouvernement britannique espère en outre que les problèmes communs aux pays en voie de développement ou à des groupes de ces pays — par exemple dans le domaine de la recherche agricole — pourront être ainsi mieux identifiés, et résolus sur une base internationale concentrée à l'aide des ressources du PNUD. Enfin, il reste beaucoup à faire pour réorganiser et renforcer la gestion du Programme.

45. La question la plus importante dont le Conseil soit saisi est peut-être celle de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. Le projet de stratégie internationale établi par le Comité préparatoire et inclus dans le rapport du Comité sur sa sixième session est une réalisation d'une portée considérable. Bien qu'il contienne d'importants paragraphes sur lesquels aucun accord n'a pu se faire, ce projet reflète la volonté des gouvernements de réaliser dans presque tous les domaines de l'activité humaine des progrès qui pourraient aboutir dans les années à venir à des modifications spectaculaires des structures économiques et sociales du monde. La valeur de ce document dépend de la mesure dans laquelle il constitue une expression réaliste non seulement de la volonté, mais également des moyens, d'atteindre ces objectifs. C'est là un point d'une importance capitale. Pour être réaliste, le document doit se fonder sur ce que les gouvernements envisagent ou pensent être en mesure de faire. Il ne doit pas nécessairement être réglé sur la vitesse du plus lent; mais il ne doit pas non plus risquer de provoquer des déceptions et

des désillusions en fixant des objectifs que les gouvernements, avec la meilleure volonté du monde, seraient dans l'impossibilité d'atteindre. Si un gouvernement doute de son aptitude à mettre à exécution sur certains points les politiques, recommandations ou objectifs formulés dans le document définitif, il doit le dire franchement et expliquer clairement sa position. Le Gouvernement britannique se prépare pour sa part à aborder la deuxième Décennie avec une totale bonne volonté et la ferme intention de travailler à son succès par tous les moyens possibles; cependant, il ne souscrit sans réserve à toute mesure prévue dans la stratégie que s'il voit honnêtement la possibilité de la mettre à exécution. Il est d'ailleurs convaincu que la crédibilité du document sur la stratégie sera compromise, voire détruite, si l'on y recommande aux gouvernements des politiques qu'ils seraient dans l'impossibilité de mettre en oeuvre.

46. M. Wood appelle l'attention des membres du Conseil sur deux exemples tirés du rapport du Comité préparatoire. En premier lieu, il estime que très peu de pays développés sont à présent en mesure d'accroître suffisamment leurs programmes d'assistance et d'ouvrir et de dépenser assez rapidement les crédits voulus pour porter d'ici à 1972, leurs dépenses nettes au titre de l'aide officielle à 0,75 p. 100 de leur PNB. Deuxièmement, à propos de l'objectif suggéré en ce qui concerne l'assistance dans les domaines de la science et de la technique, et bien que le Gouvernement britannique soit décidé à tout faire pour que sa propre assistance reste à la hauteur de ce qu'elle a été jusqu'à présent, M. Wood ne croit pas qu'il existe suffisamment de personnel scientifique, ni qu'il soit possible de créer assez rapidement des installations dans les pays en voie de développement, pour que les pays développés puissent y consacrer 0,05 p. 100 de leur PNB à la recherche scientifique.

47. M. Wood souligne que le nouveau Gouvernement britannique a pris très au sérieux le document sur la stratégie et qu'il est déterminé à jouer le rôle qui lui incombe dans la lutte contre la pauvreté dans le monde, en travaillant à l'expansion du commerce international, en fournissant une aide financière et technique, et en encourageant les investissements privés outre-mer. Il se propose également de travailler à la conclusion d'accords internationaux sur l'octroi de préférences tarifaires aux pays en voie de développement comme suite à l'initiative prise par la délégation du Royaume-Uni à la première session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 1964. Le Royaume-Uni a souscrit à l'objectif de 1 p. 100 du PNB fixé pour le courant des ressources financières par la résolution 27 (II) adoptée par la Conférence en 1968, et a promis d'accroître son programme d'aide. Le Gouvernement britannique travaillera à améliorer les conditions de l'aide et s'efforcera, au cours des discussions qu'il tient actuellement avec d'autres gouvernements, de parvenir à un accord sur la réduction de l'aide liée. Il lui reste à déterminer quel délai il lui faudra pour mettre à exécution ses intentions en ce qui concerne la politique relative aux courants de ressources financières; selon cette décision il pourra ou non accepter les dates limites que nombre de pays voudraient voir fixer relative-

ment aux courants de ressources dans le présent projet de stratégie.

48. En fixant des objectifs soigneusement étudiés et approuvés par la communauté internationale, le projet de stratégie inciterait certainement tous les gouvernements à aller au-delà de ce qu'ils font actuellement en matière d'assistance. Le projet révèle une nette détermination de progresser dans un grand nombre de domaines essentiels touchant le commerce et le financement, où la charge principale incombera aux pays développés. Toutefois, les objectifs et les politiques que les pays en voie de développement envisagent pour leur propre compte dans presque tous les domaines de l'activité économique et sociale présentent une importance égale. Le principal espoir pour l'avenir réside dans la détermination des gouvernements et des peuples des pays en voie de développement de réaliser ces objectifs.

49. M. MILI (Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications) exposera les activités menées par l'UIT au cours des 12 mois écoulés et indiquera les grandes lignes des activités futures de l'organisation. Les principaux problèmes dont l'UIT s'occupe sont tous liés à son objectif de développement des télécommunications dans le monde entier. Comme un développement suffisant des télécommunications est indispensable à l'expansion des activités économiques et sociales, les besoins en matière de télécommunications ne cessent de croître, et il est actuellement peu de pays dans lesquels ils soient satisfaits d'une façon adéquate. Il est donc naturel que l'on place de grands espoirs dans les moyens de télécommunication les plus perfectionnés, tels que le câble téléphonique sous-marin et surtout le satellite. Un des avantages essentiels des communications spatiales est que leurs aspects spectaculaires ont amené les populations à prendre conscience de l'importance réelle des télécommunications. L'UIT s'intéresse activement à la radiodiffusion par satellites, qui ouvre de nouvelles perspectives à l'humanité; elle suivra également avec une grande attention tous les faits nouveaux dans l'application des satellites aux services de radionavigation. Une grande partie des activités de l'UIT concernent naturellement l'espace; par exemple, la douzième Assemblée plénière du Comité consultatif international des radiocommunications de l'UIT, qui s'est tenue au début de 1970, a approuvé un grand nombre de textes techniques particulièrement utiles concernant cette question. Le Comité se réunira de nouveau au début de 1971 afin d'examiner les derniers progrès de la technologie de l'espace.

50. Tous les travaux de base mentionnés par M. Mili ont été exécutés dans le cadre des préparatifs de la Conférence administrative mondiale des télécommunications spatiales, qui doit s'ouvrir à Genève en juin 1971 sous les auspices de l'UIT, et dont le principal objectif sera de préparer de nouveaux règlements sur les communications spatiales afin d'assurer une utilisation aussi efficace que possible des services spatiaux.

51. M. Mili souligne l'importance qu'attache l'UIT aux aspects économiques des problèmes posés par les satellites. Les organes compétents de l'UIT ont entrepris à ce sujet des

études qui contribueront à l'évaluation globale du développement économique et social de telle ou telle région déterminée.

52. Depuis 1960, l'UIT utilise un ordinateur pour le traitement de l'information et les tâches connexes qui lui sont imposées par ses règlements. Conformément à une décision récente du Conseil d'administration, l'ordinateur actuel doit être remplacé au début de 1973 par un ordinateur de capacité moyenne compatible avec le système commun dont l'installation est prévue par les organisations internationales du système des Nations Unies.

53. Sur le plan de la coopération technique, l'UIT s'est fixé trois objectifs : premièrement, la formation du personnel local de télécommunications nécessaire; deuxièmement, le renforcement des services de télécommunications techniques et administratifs des administrations recevant une assistance; troisièmement, le développement des réseaux de télécommunications aux niveaux national, régional et mondial. En vue d'atteindre ces objectifs, l'UIT a coopéré activement avec les autres organisations du système des Nations Unies. En outre, en vue de renforcer autant que possible sa position au début de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, elle a adopté diverses mesures afin d'améliorer la portée et l'efficacité de ses activités.

54. Quelles que soient les grandes priorités fixées pour le développement économique et social, les études de planification entreprises dans les pays en voie de développement doivent tenir compte de la nécessité évidente de réseaux de télécommunications adéquats, sans lesquels le développement prévu dans d'autres secteurs ne pourra jamais être réalisé. Il arrive trop souvent que les télécommunications soient placées à la fin de la liste des priorités. Afin de faire apparaître clairement leur importance au moment où les priorités nationales sont fixées, il serait utile de prévoir une action concertée des autorités responsables, des commissions économiques régionales et des représentants résidents des Nations Unies, avec l'appui du siège de l'UIT.

55. A la suite des remarquables travaux effectués par l'UIT, et particulièrement par ses deux comités consultatifs, les pays en voie de développement peuvent tirer directement profit des derniers progrès scientifiques et techniques. L'emploi des techniques les plus modernes doit cependant aller de pair avec la mise en valeur des ressources humaines, car les méthodes les plus avancées sont inutiles si le pays intéressé ne dispose pas du personnel nécessaire pour organiser les achats de matériel et faire en sorte que ce matériel soit utilisé efficacement. L'UIT accorde donc un rang de priorité élevé à la formation de techniciens

nationaux en nombre suffisant; les deux tiers environ de ses activités de coopération technique concernent cette formation. M. Mili donne un aperçu de la politique que l'UIT a adoptée à cette fin et fait état de deux expériences parallèles qui sont actuellement en cours en Afrique et promettent d'être couronnées de succès. Au cours des deux dernières années, l'UIT a également organisé des cycles d'étude régionaux afin que les fonctionnaires et les travailleurs soient tenus au courant des techniques de pointe et de leur application.

56. L'UIT remplit également une importante tâche d'information du public et, au cours de l'année écoulée, elle a déployé un effort particulier pour fournir des renseignements tant aux moyens de grande information qu'aux secteurs clefs des pays membres qui exercent une influence directe sur les activités qu'elle entreprend dans le cadre du PNUD. Deux "Journées mondiales des télécommunications" ont été célébrées avec le plus grand succès. La seconde avait pour thème "Les télécommunications et l'éducation" et, pour la troisième, le Conseil d'administration a recommandé "Les télécommunications et l'espace".

57. L'UIT continue d'entretenir des relations excellentes avec l'ONU et les diverses institutions spécialisées, notamment celles avec lesquelles elle collabore étroitement. M. Mili cite à ce sujet quelques exemples d'études et de projets auxquels l'UIT participe. L'UIT travaille également en collaboration étroite avec les commissions économiques régionales, particulièrement la CEA et la CEAEO. Comme preuve des avantages résultant de la collaboration actuelle entre l'UIT et la CEAEO, il mentionne la signature récente du plan d'opérations relatif à une étude de préinvestissement concernant la mise en place d'un réseau de télécommunications pleinement intégré pour tous les pays de l'Asie méridionale et de l'Extrême-Orient. L'UIT effectue aussi à l'heure actuelle une étude de préinvestissement en Afrique, en coopération avec la BIRD, la CEA, l'OUA et la Banque africaine de développement. Elle espère que cette étude conduira rapidement à la création du réseau de télécommunications panafricain pleinement intégré, qui présente une importance capitale pour le développement équilibré du continent. Enfin, l'UIT est étroitement associée à la BID dans le cadre d'un projet visant à aider les pays d'Amérique latine à mettre sur pied un réseau interaméricain de télécommunications. De tels réseaux sont essentiels si l'on veut atteindre tous les objectifs de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement dans des conditions optimales.

La séance est levée à 17 h 10.